

Conjoncture porcine et charte d'engagement, le CRP Bretagne demande un point d'étape au Gouvernement

A la suite de la signature officielle de la charte d'engagement dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, le CRP Bretagne demande au gouvernement d'établir, dans les prochains jours, un point d'étape sur les négociations de tarifs annuels, en cours, avec la Distribution.

L'inquiétude liée à la chute des cours fin 2017 est amplifiée début 2018. Le cours du porc décroche, les éleveurs perdent de l'argent. Le CRP Bretagne demande aux transformateurs et à la distribution de s'engager résolument dans la mise en avant et la valorisation du porc français.

Le CRP est conscient que le marché est sous pression des pays du Nord de l'Europe dans un contexte d'offre abondante au niveau mondial. Ces bassins cherchent à assurer leur fluidité tout en se rapprochant du prix mondial pour rester compétitif.

C'est dans ce contexte qu'interviennent les négociations des tarifs annuels avec la Distribution. **Toute pression malsaine de la Distribution sera considérée comme responsable d'une mauvaise conjoncture pour l'année 2018.**

Enfin, le CRP Bretagne réaffirme son attachement au prix de base MPB unique pour **tous les éleveurs et respecté par tous les abatteurs**. Le prix de base fixé au MPB doit rester la synthèse de l'offre et de la diversité des modes de valorisation des différents outils d'abattage.